

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **15 avril** à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Présents : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND** Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Monique **RAVOUNA**, Lyliane **BAUER**, Rita **TOSCANO**.

Absents : Mmes Caroline **FERRAND**, Christiane **ANDREU**, M. Jean-Paul **BROUTIER**, Mme Magalie **BLACHE**.

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Exposé du Président.

L'unique section de fonctionnement fait apparaître un total de dépenses de 55.150,63 €, pour un total de recettes de 42.722,81 €.

L'excédent de fonctionnement 2022 reporté est de 17.256,65 €, ce qui porte le total des recettes de l'exercice 2023 à 59.979,46 €.

Il ressort un excédent global de fonctionnement 2023 égal à **4.828,83 €**.

Dépenses réalisées.

- Colis de Noël	17.460,00 €.
- Animations diverses.....	13.175,25 €.
- Reversement pour location Téléalarmes.....	13.321,49 €.
- Subvention à l'ADPA	7.091,47 €.
- Subvention Amicale des Retraités.....	1.079,00 €.
- Secours	2.532,00 €.
- Frais de communication (téléphone)	358,56 €.
- Admission en non valeur	132,86 €.

Recettes réalisées.

- Produit des Téléalarmes.....	17.614,81 €.
- Subvention de la Commune	25.000,00 €.
- Reversements divers	108,00 €.
- Excédent 2022 reporté	17.256,65 €.

Le Conseil d'Administration est invité à statuer, après que Franck BRON Président ait quitté la séance.

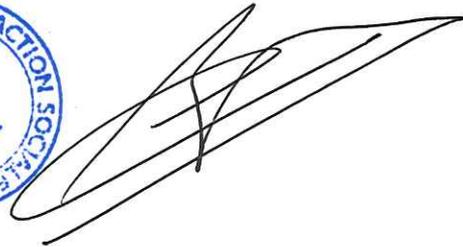
Décision

Le Conseil d'Administration, après en avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré

☞ Adopte le Compte Administratif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale tel que présenté dans l'exposé précédent.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 22 avril 2024
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Bron".